Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 22 (1884)

Heft: 31

Artikel: On préfet eimbétâ

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

monde était à bout de forces, et les travailleurs allaient prendre le chemin du logis, laissant le monstre dormir à la belle étoile, lorsqu'on vit accourir toutes les femmes de Gryon, enflammées d'une sainte ardeur. Elles s'attelèrent, et minuit n'avait pas encore sonné à l'église paroissiale que le grand bassin était en place et qu'on dansait autour une ronde triomphale. »

Quelques plantes dangereuses.

On signale chaque année, en cette saison, un assez grand nombre d'empoisonnements accidentels dus à des plantes ou fruits vénéneux, mangés avec imprudence.

Voici d'abord les baies de la belladone, ressemblant assez aux cerises par leur grosseur et leur couleur. — La belladone atteint un mètre et plus de hauteur; feuilles ovales et pointues, souvent déchiquetées par les limaçons; fleurs de la forme d'une cloche inclinée et de couleur violette. Le fruit est une baie d'abord verte, puis rouge et noire. On la trouve dans les bois, mais elle rôde volontiers autour des habitations, dans les vieux murs et les plâtras. On la cultive dans les jardins comme plante d'ornement.

Toutes les parties de la plante sont vénéneuses; on a vu maintes fois un emplâtre de belladone appliqué sur le front, aux reins, au bas-ventre, et même un simple liniment belladoné déterminer l'empoisonnement.

Il n'est pas besoin de dire qu'il faut proscrire la belladone de nos jardins; apprendre aux enfants à la reconnaître et leur indiquer ses propriétés nuigibles

Qui ne connaît les bois gentil (daphné mezerum), qu'on cultive dans nos jardins et dont les baies, d'un rouge vif avant leur maturité, ressemblent à celles du groseiller à grappes? Eh bien, on cite plusieurs cas d'empoisonnement d'enfants par ces petits fruits. Chose curieuse, les oiseaux en mangent avec avidité et impunément.

Croiriez-vous que le chèvre-feuille, cet ornement de nos buissons, et dont l'odeur est si suave, pût être dangereux? Ses baies, remplies d'un suc amer, purgent et font vomir. Elles ne sont pas aussi redoutables que celles du bois gentil; mais, cependant, on cite quelques cas d'empoisonnement par leur ingestion.

La morelle noire, très commune dans les champs, dans les jardins négligés, et qu'on appelle vulgairement crève-chien, contient un poison. Elle est facile à reconnaître: feuilles ovales, dentelées, fleurs blanches en grappes, baies noires. Quelques-uns disent qu'elle est inoffensive; mais, quoi qu'il en soit, et comme on cite divers cas d'empoisonnement, il est prudent de la faire connaître aux enfants, que ses baies pourraient tenter.

La bryone blanche, ou vigne blanche, extrèmement commune, croît principalement dans les haies. C'est une plante grimpante, à tiges grêles, à feuilles très découpées, pointues, à cinq lobes; à chaque feuille est opposée une longue vrille, très fine et roulée en hélice sur elle-même, que nous signalons tout particulièrement. Les fleurs sont en grappes et d'un jaune verdâtre; ses fruits globuleux et rouges, de saveur amère. La bryone est un poison énergique.

Les baies de *houx*, qui sont d'un rouge vif, exercent sur l'appareil digestif une excitation qui provoque le vomissement et la diarrhée.

L'if, bel arbre de la famille des conifères, a des fruits du volume d'un pois, rouges et d'une saveur douceâtre, qui n'ont qu'une légère action purgative, mais les feuilles peuvent produire des accidents graves.

La jusquiame est un poison très actif. On la reconnaît à son aspect laineux, à sa teinte vert pâle, à son odeur fétide. Ses feuilles, découpées sur leurs bords, terminées en pointe à l'une de leurs extrémités, les fait souvent confondre avec le pissenlit (dent-de-lion).

La ciguë, de la famille des ombellifères, se rencontre dans les lieux frais, dans les terrains incultes, le long des masures et des haies, autour des villages et des habitations. Il y en a plusieurs variétés, mais nous ne nous occuperons que de la petite ciguë des jardins ou faux persil, à cause de sa ressemblance avec le persil, qui donne souvent lieu à des méprises funestes. Voici les moyens de la distinguer du persil: La petite ciguë a une odeur fétide, vireuse. Le persil a une odeur aromatique, agréable. Les fleurs de la ciguë sont très blanches, celles du persil jaune verdâtre. Les feuilles de la ciguë sont d'un vert plus sombre et n'ont pas le petit point blanc qui marque le sommet de chaque division des folioles. Les ombelles de la ciguë ont cinq ou six rayons; celles du persil en ont un grand nombre.

Il faut citer encore, comme plantes vénéneuses très communes, le colchique d'autonne, appelée aussi safran bâtard, qui croît dans les prairies humides et nous annonce la fin de l'été. Elle se reconnaît à ses fleurs rose tendre. Les feuilles longues, lancéolées, apparaissent au printemps, cachant entre elles le fruit, qui est une capsule à trois divisions.

Puis, le gouët ou *pied de veau*, qui se reconnaît à son cornet enveloppant les fleurs, à ses grandes fleurs en fer de lance tachetées de violet.

(Extrait d'un article du Dr Decaisne, dans l'Univers illustré.)

On préfet eimbétà.

Du grantenet, dza, noutron préfet avâi einvià d'allà férè on tor pè Paris; mâ y'avâi adé z'u oquiè qu'avâi gravâ. A la fin, portant, sè décidà dè lâi modâ avoué sa fenna que sè redzoïessâi assebin dè férè cé bio voïadzo. Po allà, l'est bin z'allâ, et lâi ont z'u gaillâ dè pliési; mâ po reveni, l'ont étâ bougrameint eimbétâ.

Ein sè promeneint pè cé grand Paris, la préfetta avâi vu dein 'na boutequa dâi ballès deintallès coumeint n'y ein a min pè châotrè, et le sè peinsâvè que se le poivè s'ein atsetê cauquiès z'aunès po garni sa roba dè la demeindze, le sarâi rudo balla; kà n'y a pas! on est la fenna dâo préfet, âo bin on ne l'est pas! et on pâo bin avâi oquiè d'estrà. Mâ lo diablio, c'est que lo préfet ne badenavè pas po clliâo bougréri et que refusà tot net quand le lâi

démandà d'ein atsetà on petit paquiet; kà cein cotâvè 'na ceintanna dè francs, sein comptà lo drâi dè piàdzo à la frontière, que fasài tota 'na somma.

— Oh! po cein, se dit lo boutequi, l'est bin ézi dè s'esquivâ: madama n'a qu'à s'einvortollhi dè clliâo deintallès per dézo sa roba et nion ne vâo allâ fotemassi per lé.

— Rein dè cein! se fe lo préfet, que ne volliâvè pas bailli atant dè mounïa po on bet dè patta et que ne volliâvè pas violâ la loi.

L'est bon. S'ein vont sein rein atsetà; mà on momeint aprés, tandi que lo préfet partadzivè demipot avoué 'na cognessance que l'avâi reincontrà, sa fenna retracè à catson à la boutequa po démandà ào martchand se voudrâi lâi férè crédit cauquiès dzo, po cein que le n'avâi pas prâo et que se n'hommo fasài lo renitant et ne lâi volliàvè rein bailli.

Lo boutequi, que savâi que n'iavâi rein à craindre, conseint, fâ passâ la préfetta dein on pâilo pe derrâi, iô 'na galéza damusalla lâi fofilà le deintalles per dézo son cotiyon, et aprés avâi signi on beliet coumeint quiet l'avâi reçu la martchandi, le va redjeindre lo préfet po allâ preindre lo trein à la gàra po s'ein reveni.

Arrevà à la frontière, on lâo démandà se l'aviont oquiè dein lâo bagadzo que dévessài pàyi lo piàdzo, et on lè laissà passà quand l'euront de què na.

- Te bombardåi! se sè peinsà lo préfet, que ne savåi pas que sa fenna avåi atsetà lè deintallès; ora que n'ont rein visità, le mè va reprodzi tant qu'à la fin dè mè dzo dè lài avåi refusà on pliési; vu que l'arài pu passà sein pâyi lo piâdzo; et po ne pas s'esposà à étrè réssi et remâofà pè l'hotò, l'eut on idée. Ye crià on gabelou et lài fe:
 - Vâidè-vo cllia dama que tint cé parasot?
 - Ої.
- Eh bin! l'a d\u00e0i deintall\u00e0s d\u00e9zo son gredon, f\u00e9d\u00e0 la v\u00e0i vesit\u00e0!!

Lo gaillà va la crià, lâi démandè se le n'a rein dè catsi dézo sè z'haillons, et coumeint la fenna vegne rodze qu'on pavot, on la fe eintrà âo bureau, iò le dut sè déveti, et on trovà la contrebeinda; mà coumeint le n'avai pas dè quiet pàyi, faillu crià lo préfet.

Ora vo laisso peinsà la potta que fe lo pourro préfet quand ve l'afférè. N'ousà pas trâo férè dè détertin perquie, rappoo à cein que l'étâi préfet, et payà; mâ on iadzo à l'hotô, que sè put dégonclliâ, ye fe on savon à sa fenna que n'étâi pas pequâ dâi vai et l'écrise onna lettra âo boutequi dè pè Paris, iô lài marquà que ne recognessai pas lo beliet que sa fenna avai signi et que ne payérâi pas lè deintallès.

— C'est coumeint vo voudrâi, lâi reponde lo martchand; mâ se vo ne payi pas, mè vè férè mettrè dein lè papâi que cein n'a diéro bouna façon qu'on préfet fassè déveti sa fenna pè dâi gabelou.

Lo préfet, qu'avâi poâirè dè passâ pè la leinga dâo mondo et que ne volliàvè pas que sâi de que sa fenna aussè fé dè la contrebeinda, surtot que conmeint préfet dévessâi férè respettâ lè lois, sè décidâ dé payi po catsi l'afférè; mâ fut rudo eimbétâ dé tot cein. d'âotant plie que l'étâi li qu'avâi dénonci sa fenna et que l'avâi onco du pàyi onna forta ameinda per dessus lo martsi.

ANTOINETTE-MARCELINE.

11

Le fermier ne laissa pas le temps à Jean-Louis d'achever son discours et Simone fit également sourde oreille. De là pour le pauvre garçon la nécessité de retourner à Petignac sans l'ombre d'une illusion.

Cependant Marceline était la seule femme qu'il voulût épouser. Il puisa dans cette certitude le courage du désespoir et retourna vers son père et sa mère.

Par malheur, entre ces deux voyages, la calomnie avait accompli son œuvre, toujours trop facile.

Eustache Dutilleul, qui précédemment se bornait à refuser comme bru Marceline Bertal parce qu'elle ne possédait pas un sou, avait à lui reprocher aujourd'hui toutes les imperfections.

— C'est une coquette, une paresseuse, dit-il, capable de fourberie et d'autres choses pour éviter de coiffer Sainte-Catherine. Eh bien! ce n'est pas ici qu'elle trouvera des dupes.

Jean-Louis, indigné, demanda:

- Qui peut avoir parlé ainsi de la plus honnête fille du département ?
- Quelqu'un dont le jugement a de la valeur, car il s'appelle tout le monde.

Gravement le jeune Dutilleul répondit :

— Marceline a dédaigné par affection pour moi des partis autrement avantageux. Donc, je ne suis pas seul à estimer ses qualités au-dessus d'une dot en argent.

La discussion dura trois jours et Jean-Louis en fut pour son éloquence. Le vieux Charentais était tenace. A bout d'arguments, on l'entendit s'écrier:

- Recours aux bénéfices de la loi: Fais-nous des sommations. Epouse qui tu voudras; mais souviens-toi qu'à dater de ce jour-là nous n'aurons plus de fils.
- Oh! protesta le malheureux... et vous, ma mère, continua-t-il, serez-vous également contre moi? Vous n'étiez pourtant pas riche non plus, avant de vous ma-rier!
- Aussi, fut habile à répliquer Simone, que d'ennuis! que de fatigues! C'est dans le but de te les épargner, mon enfant, que ton père et moi nous nous montrons inflexibles.
- Je redoute peu ces épreuves-là, puisqu'elles ne vous empêchèrent pas d'amasser...
- A peine de quoi ne pas mendier, quand nous serons tout à fait incapables de travailler! interrompit durement Eustache qui était avare; et c'est fort heureux, à présent que, selon toute probabilité, tes bras, sur lesquels nous comptions pour suppléer les nôtres, sont destinés à nous manquer.
- Non! non! s'empressa de répondre Jean-Louis; vous vous reposerez et Marceline aidant...
- Silence! gronda le fermier. Combien de fois répéterai-je que jamais, entends-tu, jamais, il n'y aura place pour elle dans notre maison?

Jean-Louis, contre lequel Simone se prononçait du geste avec la même rigueur, sentait son cœur battre à tout rompre dans sa poitrine.

- Alors, fut-il obligé de conclure, vous me réduisez à m'établir ailleurs?
 - Si tu en as le courage! dit Simone.
- Hélas! reçut-elle comme juste riposte, n'avez-vous pas celui de me désespérer?

La fermière tressaillit. Dutilleul se retourna vivement et regarda son fils; mais ils ne soufflèrent mot et Jean-Louis repartit avec la triste certitude que de nouvelles instances n'amèneraient pas un résultat meilleur.

Nous l'avons vu rendre compte à Marceline de cette suprême démarche.

Les pauvres amoureux avaient lentement regagné le